

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18145 - 71ÈME ANNÉE

La foire de Bras-Panon se conclut sur une très grande inquiétude

Seul le rassemblement sauvera les producteurs réunionnais

Samedi, la CGPER a exprimé de vives inquiétudes au sujet de la place croissante des importations de produits agricoles, en particulier de l'Europe et de pays avec qui l'Union européenne va signer un accord de partenariat économique (APE). Le syndicat demande que ces importations soient limitées. C'est la première fois que des représentants d'un secteur professionnel remettent en cause d'une façon aussi spectaculaire l'intégration de La Réunion dans l'Europe et dans sa région. Cela montre la rapidité et la brutalité du phénomène qui touche l'agriculture. Faire face aux effets des APE est un défi immense, c'est aussi une base de rassemblement autour de laquelle le PCR appelle depuis longtemps les Réunionnais à s'unir, pour que les intérêts de nos derniers producteurs soient pris en compte.



Tous ces produits « Made in Réunion » peuvent être fabriqués dans la région avec un coût de production plus faible qu'à La Réunion.



D'après la CGPER, les importations ne cessent d'augmenter. (photo Toniox)

La loi du 19 mars 1946 a aboli le statut colonial. En conséquence, La Réunion a été intégrée dans le marché français, puis européen quand la France est devenue membre de la Communauté économique européenne. Cette intégration a débouché sur l'application à La Réunion des politiques européennes, en particulier l'agriculture et la solidarité entre les régions. Elle a eu des effets sur l'économie réunionnaise. Nos producteurs ont eu brutalement à faire face à la concurrence des marchandises venues d'un des pays les plus industrialisés au monde, avec des coûts de production plus bas. La plupart n'ont pas tenu le choc, malgré l'octroi de mer taxant les importations. Le résultat d'une politique de non-développement est là aujourd'hui. Les exportations de La Réunion ne couvrent qu'à peine 6 % des importations alors qu'en 1946, le déficit commercial était nul. Ces importations proviennent d'Europe à plus de 60 %, et de France à plus de 50 %. Dans le même temps, les groupes venus d'ailleurs ont fait main basse sur des secteurs stratégiques : EDF contrôle la vente de l'électricité et une partie de la production, Albioma est le premier producteur d'électricité, l'énergie des transports dépend des compagnies pétrolières, les grandes sociétés de travaux publics sont des filiales de sociétés de France ou d'autres pays. Même les usines sucrières n'appar-

tiennent plus à des Réunionnais, elles ont été vendues à une coopérative de planteurs de betteraves. De cette intégration à la France et à l'Union européenne, l'industrie est sortie lessivée, et l'agriculture est plongée dans une grave crise.

Après la défiscalisation, la délocalisation

C'est cette économie fragilisée qui est aujourd'hui confrontée à une nouvelle intégration. La Réunion n'aura plus seulement l'obligation d'ouvrir tout son marché à la concurrence européenne, elle devra le faire aussi pour la production des pays voisins. Ce sont les accords de partenariat économique, les APE. Le déséquilibre sera encore plus flagrant, car le coût de production est moins élevé dans la région qu'en Europe, avec une distance bien plus proche. Des capitalistes réunionnais ont d'ailleurs flairé depuis longtemps le filon, les Européens aussi. Ils amènent les fonds et l'expertise pour implanter les outils pour produire aux normes européennes, ce qui permet à leurs produits d'être vendus à La Réunion à un prix défiant toute concurrence réunionnaise.

Le seul gagnant des APE, c'est donc le patron qui a délocalisé pour exploiter des travailleurs qui touchent

des salaires de misère. Après avoir été subventionné par la défiscalisation à La Réunion, il va à Madagascar ou ailleurs pour bénéficier d'un nouveau moyen d'augmenter encore sa marge. Cette fois, ce n'est plus l'argent du contribuable qui augmente son profit, mais la faiblesse des salaires qu'il verse à ceux qui créent la richesse. Le consommateur ne gagne rien. Car au final, le prix du produit vendu à La Réunion a un niveau assez bas pour étouffer la concurrence réunionnaise, mais reste tout de même élevé, car il prend en compte le pouvoir d'achat des Réunionnais, le plus élevé à des milliers de kilomètres à la ronde.

Un défi immense

Cela fait plus de 10 ans que le PCR alerte sur les conséquences des APE, et sur la nécessité de s'adapter à cette échéance inéluctable. En attendant leur mise en œuvre définitive, un accord intermédiaire s'applique. Il donne une idée de ce qui attend les dernières productions réunionnaises. Samedi à la Foire de Bras-Panon, la CGPER a demandé une remise en cause de cette politique. Le syndicat s'inquiète des importations venues d'Europe et de la région. Il demande leur limitation à 50 %. Or, la machine est déjà enclenchée, et pour le moment les Réunionnais n'ont pas leur mot à dire.

Si aucune adaptation n'est prévue, alors La Réunion sera considérée comme n'importe quelle autre région de l'Union européenne, avec obligation d'ouvrir la totalité de son marché à la concurrence. Son cas est pourtant singulier, car aucune région de l'Union européenne n'a pour voisins des pays ayant des salaires aussi faibles, et avec qui l'Union européenne signe des APE.

La proposition de limiter les importations venant d'Europe ou de pays avec qui l'Europe a signé des accords commerciaux est une remise en cause de la double intégration que connaît La Réunion depuis 70 ans. Cette annonce aussi radicale que surprenante est à la hauteur de la rapidité et de la brutalité des changements.

Faire face aux effets des APE est un défi immense, c'est aussi une base de rassemblement autour de laquelle le PCR appelle les Réunionnais à s'unir, pour que les intérêts de nos derniers producteurs soient pris en compte.

Edito

Pour la dignité des médias réunionnais...

Nous avons connu ORTF, FR3, RFO, et maintenant Réunion 1ère. Nous avons connu l'époque où les gens allaient devant les Mairies et les annexes pour regarder la télé, et suivre le seul film du soir. Les images en noir et blanc sont passées ensuite à la couleur. Les programmes sont désormais permanents et nous avons aujourd'hui plusieurs chaînes. Le progrès technologique a été fulgurant. Un progrès au service de quelle cause ? Un progrès au service de l'ostracisme ?

À La Réunion, tout l'appareil médiatique est orienté pour maintenir la population dans l'ignorance, voire l'abrutir. Il n'y a aucun débat digne d'une société démocratique. En premier lieu, le PCR et son fondateur ont été privés d'antenne depuis longtemps. L'alternance politique à Paris n'a pratiquement rien changé. Les alertes du PCR comme ses analyses sont minimisées, quand ce n'est pas le boycott pur et simple. Sous des apparences d'ouverture, les médias sont de véritables machines à rabaisser les Réunionnais.

Illustration avec le cas de Paul Vergès. Il préside l'ONERC (Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique) depuis plus d'une douzaine d'années. Cette institution est la résultante de son travail au Sénat, qui avait conduit à faire du réchauffement climatique et ses conséquences une cause nationale (un vote acquis à l'unanimité !). En se dotant de cet observatoire, la France s'est donnée les moyens d'approfondissement de la connaissance. Ce fut une avancée considérable. En particulier, Paul Vergès a résolu l'équation de faire passer les connaissances, du stade de l'expertise tech-

nique à la décision politique. Nombre de propositions de l'ONERC ont servi de matrice aux mesures gouvernementales. Au-delà du travail parlementaire, il montre ainsi, en pratique, comment un élu réunionnais œuvre pour le bien de toute l'Humanité. Surtout, il fait la démonstration qu'un Réunionnais peut travailler avec tous les gouvernements.

A quelques mois de la tenue de la Conférence de Paris, au moment où le Président de la République fait le VRP pour assurer sa réussite, y aura-t-il au moins un media réunionnais pour interroger cet élu réunionnais sur son travail et sur les enjeux de la COP 21 ? Pour sauver l'honneur du métier, ils peuvent même organiser une initiative conjointe. La honte serait que les médias parisiens s'emparent du sujet à la place des Réunionnais. La dignité du Réunionnais, c'est que cette mission longue n'a rien à voir avec un strapontin gouvernemental, sorte de breloque qui hante les nuits de nombreux et nombreuses parlementaires des Outre-mer.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

56e anniversaire du Parti Communiste Réunionnais

Maurice Gironcel : « Le PCR remonte la pente »

Ce lundi 18 mai, à l'occasion du 56e anniversaire de la fondation du Parti Communiste Réunionnais au Port – notamment par Paul Vergès –, l'un de ses secrétaires généraux, Maurice Gironcel, était l'invité de l'émission politique de Réunion 1ère Radio. Même si cet anniversaire n'a pas été évoqué durant cette émission, les nouveaux combats menés par le PCR au service du peuple réunionnais ont été largement exposés par le maire et conseiller départemental de Sainte-Suzanne. Il a aussi présenté les nouvelles étapes de son parti, plus que jamais en reconstruction au service du peuple réunionnais, dans le rassemblement le plus large des forces progressistes et démocratiques autour d'un projet commun.



Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR, lors d'une manifestation des syndicats devant la préfecture.

Le premier sujet sur lequel Maurice Gironcel a été interrogé par les journalistes de Réunion 1ère était les élections régionales de décembre prochain, avec les traditionnelles questions sur la tête de liste du PCR, ses projets, son calendrier, ses alliances possibles, etc. À ce sujet, le dirigeant communiste a rappelé ce que Paul Vergès avait déclaré la veille sur Réunion 1ère Télé : « Nous

sommes en pleine discussion avec les militantes et militants sur la liste de rassemblement du Parti à ces élections, sur son projet, sur des accords avec d'autres organisations ». Sur ce point, il a cité plusieurs exemples de propositions incontournables, comme la création des deux grands services publics d'aide à la personne et à l'environnement, la réalisation de la voie ferroviaire tout autour de l'île et du projet Perben pour la liaison routière entre La

Possession et Saint-Denis, l'autonomie énergétique du pays, etc. Mais il a souligné que si beaucoup de Réunionnais sont d'ores et déjà capables de s'entendre sur ce projet, « nous sommes aussi ouverts à toutes les autres propositions ».

Le dialogue et l'union

Dans la seconde partie de l'émission, il a été question – entre autres – de la reconstruction du PCR après certaines défaites électorales depuis 2010 ; des défaites qui n'empêchent pas cette organisation politique de continuer à se battre pour « sa priorité : l'intérêt des Réunionnaises et des Réunionnais ». « Des gens nous ont quitté pour des raisons personnelles, leurs divisions laissent encore des traces comme dans le passé, mais des militantes et des militants communistes reviennent, ils demandent la présence du PCR aux régionales pour faire avancer La Réunion », a déclaré Maurice Gironcel.

Celui-ci a également souligné que « le PCR compte déjà près de 4.000 adhérents aujourd'hui, avec pas mal de jeunes dans son Conseil politique, et l'objectif de 5.000 membres sera bientôt atteint ». Voilà pourquoi l'espérance pour le peuple réunionnais est toujours là car « le PCR remonte la pente et retrouvera sa force » dans le dialogue et l'union avec tous les démocrates du pays.

Correspondant

Application de la politique d'austérité

Coup de rabot dans les aides au logement

Le ministre des finances, Michel Sapin, a confirmé, mercredi 13 mai, sur RMC-BFMTV des réductions sur les diverses aides personnalisées au logement, qui représenteraient selon le ministre, 17 milliards d'euros, en augmentation constante de 500 millions d'euros chaque année.



ont un effet inflationniste sur les loyers.

Le gouvernement reste prudent, car le secteur de la construction est toujours en berne, et les aides au logement sont l'une des prestations sociales les plus importantes pour les familles modestes. Pour éviter tout conflit, le ministre des Finances a assuré que les étudiants ne seraient pas concernés par cette réduction : « Je le dis clairement, nous n'avons pas l'intention de modifier les APL pour les étudiants ».

Le gouvernement reste prudent

Le gouvernement veut s'attaquer aux aides personnelles dont bénéficient les ménages aisés. « Vous avez aujourd'hui des gens qui peuvent toucher de l'APL alors qu'ils ont de l'argent en banque », a indiqué Michel Sapin. D'après le quotidien économique Les Echos, le gouvernement souhaiterait se baser sur le système britannique, qui soumet ces aides à une condition de patrimoine.

Les économies sur un tel système reste limité, car le plafond de patrimoine est fixé à 45.000 euros ce qui concernerait 6 % des bénéficiaires et 4 % s'il était fixé à 75.000 euros. Face à cette contrainte, il est préféré une éligibilité aux aides à partir d'un plafond de loyer. Le quotidien a indiqué que les députés se penchaient sur une réforme des aides à l'accession. « Pour des raisons politiques, le gouvernement est plutôt sur le reculoir au sujet des APL », a indiqué Les Echos. En effet, une telle mesure pourrait déclencher l'ire des députés socialistes, appelés frondeurs, déjà en mésentente avec le gouvernement sur le pacte de responsabilité.

Toute baisse des aides au logement aura d'importantes conséquences à La Réunion, avec la moitié de la population en dessous du seuil de pauvreté.

Il est prévu des économies dans les 40 milliards d'euros de budget consacré à la politique du logement. Cependant, le montant exact des réductions n'a pas été communiqué par le gouvernement. Seule information, la déclaration de Michel Sapin assurant que sur ce budget, « il y a quelques centaines de millions d'euros à économiser, mais la très grande majorité des bénéficiaires ne verra pas son aide diminuer ».

S'attaquer aux APL

Il existe trois types d'aides personnelles au logement représente une dépense publique de l'ordre de 17

milliards d'euros par an, pour plus de 6 millions de ménages. Ces aides, l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement à caractère familial (ALF), et l'allocation de logement à caractère social (ALS) devraient être diminuées d'ici l'an prochain.

Le gouvernement est à la recherche de 15 milliards d'euros d'économies pour le budget 2016, les ministres Michel Sapin (Finances) et Christian Eckert (Budget), veulent s'attaquer à la politique du logement, qui coûte globalement 46 milliards d'euros par an.

Les aides personnelles au logement représentent à elles seules 17 milliards par an, raison pour laquelle elles sont dans le collimateur du gouvernement, d'autant qu'elles

Les îles Vanille ? ou plutôt torpille, béquille et gaspille !



Acheminer 250 000 tonnes de roches de Madagascar.

Au moment où on annonce à grands renforts de communication la coopération entre les îles de l'Océan indien, cette annonce doit nous faire réfléchir : pourquoi cette pénurie de roches et pourquoi Madagascar.

Pourquoi manque-t-on paradoxalement de roches sur une île volcanique ?

Tout d'abord en raison d'un premier choix politique : l'abandon du projet tram train qui était équilibré en matériaux de construction, au profit de la NRL,

– puis d'un deuxième choix politique : la construction d'une partie en digue qui demande environ 10 fois plus de matériaux au km que la partie en viaduc dans le but (certes louable, mais très coûteux) de faire travailler les transporteurs, – enfin des contraintes administratives complexes qui régissent l'ouverture et l'exploitation des carrières.

Lors des études, les besoins en matériaux avaient clairement été identifiés et quantifiés : environ 1 million de mètres cubes pour le viaduc et 10 millions de mètres cubes pour les deux parties en digue. Et toutes ces quantités étaient "disponibles" selon le schéma départemental des carrières de 2010, mais seulement sur le plan géologique et technique. Et si en 2010, les carrières déjà ouvertes couvraient en gros les besoins courants du BTP, elles ne permettaient pas l'approvisionnement de la NRL.

Or on sait que les procédures d'ouverture de carrières sont longues (souvent 5 à 8 ans) et complexes... mais il fallait faire vite et surtout engager le chantier pour empêcher tout retour en arrière en cas d'alternance politique à la Région.

La Région savait pertinemment que les autorisations d'ouverture de carrières ne seraient pas accordées dans les temps. C'est donc la Région qui est responsable de cet état de fait et non les recours des maires, associations environnementales, riverains, etc. qui sont des obstacles connus et systématiques dans ce genre de procédure. Une saine gestion aurait dû intégrer ces délais dans le calendrier prévisionnel.

Conclusion : comme on ne peut pas avoir ces roches à temps, allons les chercher à Madagascar !

Mais cela pose des problèmes financiers, éthiques et environnementaux.

Tout d'abord le coût : même si le coût de la main d'œuvre est bas à Madagascar, les roches ne sont pas extraites à la pelle et à la pioche. Les engins (pelles hydrauliques, brise-roches, tombereaux...) ont un coût horaire sensiblement équivalent partout dans le monde auquel il faudra ajouter le transport maritime (amenée jusqu'au port, chargement, fret maritime, déchargement, taxes...). Les estimations faites en avant projet annonçaient un surcoût d'environ 30 % par rapport aux roches locales. N'oublions pas que les dépassements de bud-

get inhérents à ce genre de grands travaux ne seront financés ni par l'Etat, ni par l'Europe... mais par nos impôts locaux.

Ensuite, problème éthique. Il existe bien dans la Grande île un organisme chargé des carrières qui donnera son aval... mais combien auront touché des commissions. Cautionnerons-nous un pillage organisé, juteux pour quelques profiteurs et en définitive sans retombées pour la population.

Enfin se posent deux problèmes environnementaux : l'impact à Madagascar et l'impact à La Réunion.

À Madagascar tout d'abord. On sait que les conditions d'exploitations des carrières sont proches celles qui existaient en France il y a 50 ans. Bruits, poussières, ébranlements dus aux explosifs seront le lot du voisinage, non réhabilitation du site de la carrière qui restera une zone stérile et lessivée par les pluies, atteinte évidente à la flore et à la faune locale sans compensation.

Il serait hypocrite d'aller faire à Madagascar ce qu'on refuse de faire ici. Et pour terminer, n'oublions pas l'impact environnemental à La Réunion. Avec 250 000 tonnes de roches, on va nécessairement ramer de la terre avec des micro-organismes, des graines, de petits animaux, voire des maladies. La contamination d'espèces locales serait certaine et ne relève pas là du simple principe de précaution.

À titre d'exemple on a eu à ramener de Mayotte à La Réunion environ 30kg de prélèvement de sol pour une étude géotechnique. Il a fallu transporter ces 30kg dans un emballage étanche, obtenir une autorisation spéciale des douanes et de la DEAL

... et après les essais en laboratoire, il a fallu INCINERER ces 30kg pour éviter toute contamination !!!

Alors avec 250 000 tonnes de roches, je vous laisse imaginer la taille de l'incinérateur... ah mais zut on ne veut plus d'incinérateur non plus !

**Jean-Claude Martigné,
Saint Paul**

Un avis important du Conseil Économique Social et Environnemental

«Réussir la Conférence Climat Paris 2015»

En novembre 2011, le CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) votait un avis intitulé «Les négociations climatiques internationales à l'aune de la Conférence de Durban». La tenue en France, en cette fin d'année, de la 21^{ème} Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies (COP 21) est l'occasion pour le CESE de rendre un avis de suite. Nous publions ci-après de larges extraits de cet avis très important, en nous posant la question : en dehors de Paul Vergès et du PCR, qui évoquent depuis de nombreuses années ce grave problème des causes et des effets du réchauffement climatique avec leurs solutions, qu'en pensent les autres parlementaires réunionnais et organisations politiques du pays ?

I. Valoriser et encourager les initiatives positives

Les initiatives pour combattre le réchauffement climatique et s'adapter à la hausse des températures se multiplient au niveau des villes, des régions, des entreprises petites moyennes ou grandes, des ONG et des citoyens. Les organisations syndicales, les grandes organisations internationales, sont également très actives et contribuent à la mobilisation des sociétés civiles et des responsables politiques.

Le CESE veut mettre le climat au cœur des débats de société et encourage tous les acteurs de la société civile et les collectivités locales à poursuivre et amplifier leurs efforts dans un triple but : réduire les consommations d'énergie; produire et consommer différemment en repensant les modèles économiques; œuvrer en faveur de la mise au point de procédés et de technologies sobres en carbone.

II. Parvenir à un accord global, juste et ambitieux

Cette mobilisation n'en appelle pas moins une régulation internationale entre l'ensemble des États membres de l'ONU.

Souscrire des engagements conformes aux préconisations scientifiques.

La participation et l'adhésion sur un mode proactif de la société civile.

Garantir un soutien équitable aux populations les plus vulnérables par le respect des engagements financiers pris à Copenhague en 2009 en faveur du Fonds Vert. Afin de parvenir à le doter des 100 milliards de dollars par an prévus d'ici à 2020, le CESE recommande :

- La mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières avec une assiette la plus large

possible;

- La mise à contribution des transports internationaux aériens et maritimes par l'institution d'un mécanisme financier sur le CO₂;

- L'utilisation des droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds Monétaire International.

L'intégration du défi climatique aux politiques d'aide au développement.

III. Aller vers de nouveaux modèles de développement

• Impulser une régulation économique à la hauteur du défi climatique par :

Une régulation économique et bancaire mieux adaptée aux besoins de financement à long terme.

Une plus grande mobilisation des financements privés et la création de fonds orientés vers la transition environnementale.

Un soutien aux initiatives donnant un prix au carbone.

Une sortie progressive des subventions aux énergies fossiles.

• Repenser la gouvernance internationale pour accompagner des transitions justes

Les propositions du CESE

Les populations les plus vulnérables, les plus démunies sont dès à présent dans les pays en développement les premières exposées à la raréfaction de l'eau, des ressources alimentaires et à des contractions soudaines de leurs moyens de subsistance. Et l'on peut ainsi craindre que les gains obtenus dans le combat contre la pauvreté, aussi contrastés soient-ils, puissent, avec les bouleversements en cours, être largement annulés.

Dans son audition devant la section des affaires européennes et internationales, M. François Gemenne, chercheur spécialiste des migrations environnementales, pointait les conséquences d'un réchauffement de l'ordre de 4 degrés : «De très nombreux territoires deviendraient alors inhabitables à l'avenir et d'importants mouvements de population seraient à prévoir à l'échelle de la planète. C'est évidemment un débat auquel nous ne sommes pas encore préparés du tout». Il estimait dans cette même audition qu'entre 2050 et la fin du siècle, plus de 200 millions de personnes pourraient être contraintes de se déplacer pour des motifs climatiques, accentuant par là même les risques de conflits et de guerre.

Les perspectives sont donc plus qu'inquiétantes, car il en va de la vie des générations actuelles et prochaines, si on ne remet pas en cause des modes de production et de consommation, qui sont incompatibles avec des ressources limitées et une répartition équitable des richesses.

Dans ce contexte, l'action des dirigeants politiques, parce qu'elle s'inscrit trop souvent dans le court terme, apparaît en complet décalage avec l'état des connaissances scientifiques sur les conséquences des modifications climatiques qui s'accroissent et qui exigeraient des mesures radicales. Ce décalage peut s'expliquer pour partie par des intérêts économiques difficiles à réguler pour les aligner sur l'intérêt général, mais aussi par la pression des échéances, notamment électorales, qui s'accommodent mal de la conduite de projets en matière climatique, exigeant constance, continuité et vision de long terme.

Oté

Pèy sak i dwa a nou déza, après na war !

Oté néna in nafèr ké mi ariv pa a dizéré ankor zordi, fransh vérité li désann pa, li rès kalé dan mon gozié konm i di, sé so légalité réèl ké lo prézidan hollande la promèt a nou po 2020. Si mwin la byin konpri, sa i vé di ké nou lé fransé ségonn zon dopi 1946. Sa i vé dir dopi la lwa di 19 mars 1946, dopi tan la ni dovré èt fransé réèl, boudikont nou lé fransé pa réèl, i konsidèr a nou konm zanfan batar ? Zordi swasant diz an apré, anfin i rokonèt a nou lo drwa légalité réèl ?

An so moman, mi poz a mwin in bon pé késtyon si so légalité la. Dopli lo tan ni di sa, lé vré pou vréman nou lé pa égal, argard in pé partou, dan tout dominn nou lé pa égal èk déor, la lis lé long, kiswa dan nout dévlopman, kiswa dan nout lékol, sirtou linivérsité, kiswa dann travay. In késtyon sirtou i rovwyin. Si dopi 1946 nou lé pa égal i vé dir ké ni pé réklam nout di ? Si ni romont an aryèr, si ni romont dopi swasant diz an i dwa a nou in ta èk in paké, nou na lo dwa domand in réparasyon tousala ?

Konm nout prézidan i koz pou lo légalité, déza mi trouv lé byin, li rokoné o mwin mandoné nou la kal si bor shomin, mé i fo pa li lé konm in boug i di éfas sak néna dann karné ousinonsa déshir lo karné plito, fé konm si na pwin ryin déryèr, boudikont pass sa an pèrt é profi, nonva i gingn pa fé konm sa mosié lo prézidan, néna trod rotar, néna tro larzan an zé déryèr. Sanm pou mwin, i fo ni fé inn apré lot, pou byin fé i fo pèy déza sak i dwa a nou, apré pou lo légalité réèl na war plitar !

Justin

Kosa in shoz ? Dovine dovinaye !

Kan mon vant lé plin, moin lé saz. Kan mon vant lé vid, mi fé bonpé tapaz !
In n'ot manyèr di : kan mi sava la rivyèr, mi bate tanbour ; kan mi rotourn, mi plèr.

(in rèsipian an tol tèt ansèrv pou transport dolo : kan li lé plin li fé pa lo brui, kan li lé vid li fé in sakrè dézord.)

Fèblian !